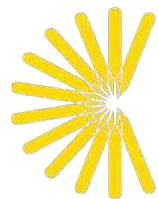


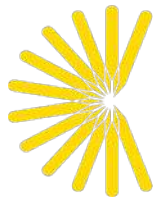


M7 - Initier la participation en territoires ruraux



Contexte

Sauveterre-de-Béarn

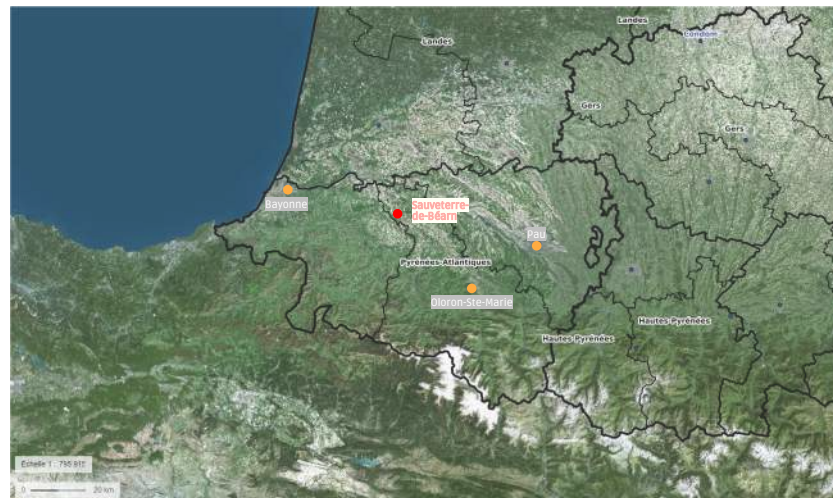


Sauveterre-de-Béarn

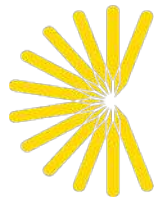
Commune rurale du 64



Carte de France © France relief location map



Carte des Pyrénées-Atlantiques © géoportail.fr



Sauveterre-de-Béarn

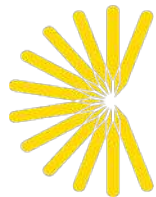
Commune centrale d'un bassin de vie



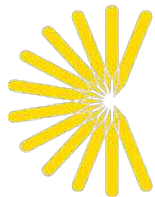
Sauveterre-de-Béarn vu de haut © Aldudarrak Bideo



- 1 369 habitants
- Située le long du Gave d'Oloron
- Important patrimoine médiéval
- Sur le chemin de St Jacques
- Important tissu associatif
- Commune PVD depuis 2022



Requalification des espaces publics du centre-bourg



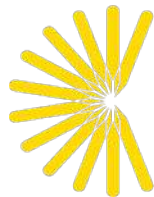
Requalification des espaces publics du centre-bourg

Accompagnement par le C.A.U.E à partir de mai 2017



1) Le contexte, la demande initiale

- Une volonté municipale : « *Nous voudrions faire un travail sur les espaces publics, qui soit à la hauteur du travail réalisé depuis 20 ans sur le patrimoine bâti* »
- La conscience d'espaces publics vieillissants...
- Mais quel est l'enjeu essentiel pour ces places de centre-bourg ?



Requalification des espaces publics du centre-bourg



Place Royale ou parking de supermarché ?



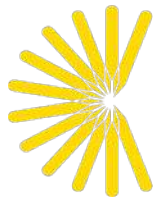
La déambulation patrimoniale vers le belvédère...

2) Le regard du CAUE, le partage du pré-diagnostic avec les élus

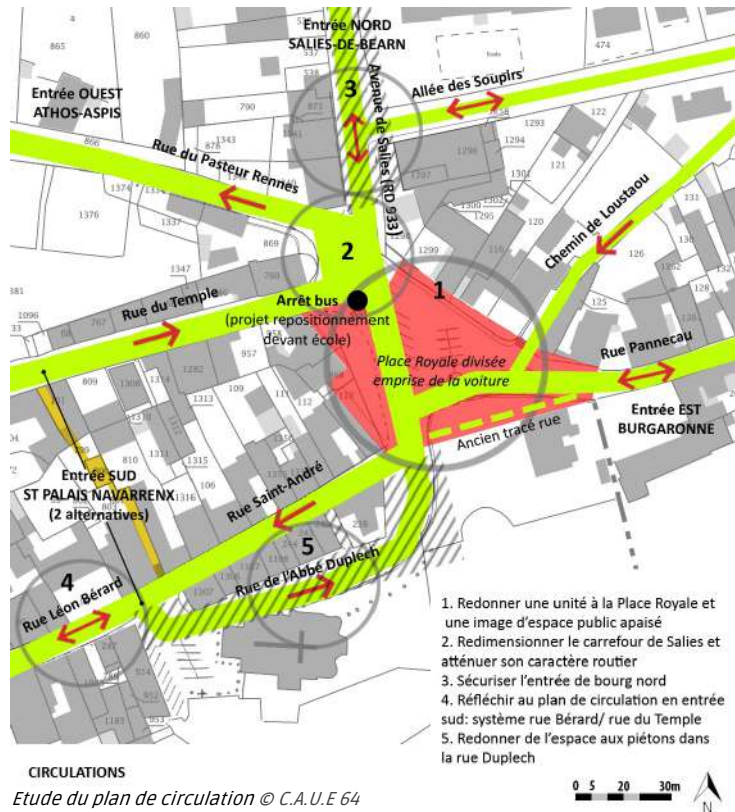
- Révéler l'essentiel : la circulation et la place du piéton



Une place autrefois piétonne

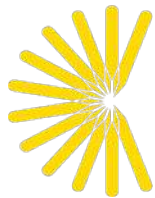


Requalification des espaces publics du centre-bourg



3) La définition des objectifs du projet

- Comment rééquilibrer le rapport voiture/piéton ?
- Avant d'aller plus loin :
 - il est nécessaire d'élargir le périmètre d'étude
 - un détour par la sensibilisation et la connaissance des élus est aussi nécessaire (références, visites, formations...)



Requalification des espaces publics du centre-bourg

4) L'aide à définir la commande et à passer à la phase opérationnelle

- Recrutement d'un concepteur sur intention paysagère : L'agence *D'une ville à l'autre* (architectes, paysagistes, urbanistes)



SAUVETERRE-DE-BEARN - REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG

Extrait de la commande

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.



Figure 1 : Vue d'ensemble

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.



Figure 2 : Le café

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.



Figure 3 : La rue de l'église

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.



Figure 4 : La fontaine

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.

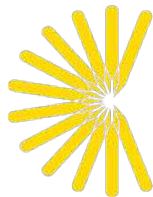
Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.

Le projet de requalification du centre-bourg de Sauveterre-de-Bearn a pour objectif de transformer un espace public dégradé en un espace de qualité, capable de répondre aux besoins de la population et de valoriser le patrimoine architectural et paysager du village.



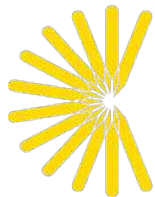
Requalification des espaces publics du centre-bourg



5) Le démarrage des études de maîtrise d'œuvre dans un contexte inhabituel

- De mai 2017 à décembre 2018 (recrutement MOE), groupe de travail composé d'une dizaine d'élus, pas de concertation ou d'information sur le projet vis-à-vis des habitants (les élus ne le souhaitaient pas).
- Début 2019, la commune est lauréate d'un appel à projet du Département pour la mise en place de la démarche participative FENICS.



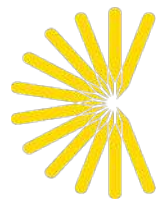


Requalification des espaces publics du centre-bourg

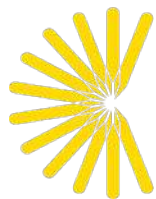


6) Arrêt du projet pendant la démarche FENICS en 2019

- Les élus pensaient aborder uniquement d'autres sujets (tourisme, économie, logement vacant...) mais le sujet des espaces publics centraux apparaît comme essentiel pour les habitants.
- Retour en arrière, tensions (en particulier car proximité des élections).



Démarche FENICS



Démarche FENICS en 2019, pilotée par le Département 64

Accompagnement de communes de centralité touchées par le phénomène de dévitalisation ou dont la fréquentation dépend d'une valorisation de leur territoire

Le défi : donner envie aux habitants de rester, à ceux qui ont quitté les lieux de revenir, et à de nouveaux habitants de s'installer dans des villages qui attirent par leur cadre et leur qualité de vie.

Une évolution déjà en cours : les jeunes montrent leur attachement à leur territoire, les communes créent des espaces de coworking, les commerces et les artisans trouvent de nouveaux débouchés dans l'e-commerce, les circuits-courts, la valorisation des savoir-faire locaux...

La méthode : une démarche locale et participative. Un accompagnement des élus et des habitants dans les réflexions à mener. Un diagnostic partagé. Des actions tests. Un plan d'actions priorisées à court, moyen et long termes.

Avec qui ? Un animateur, des experts du développement territorial (AUDAP, C.A.U.E 64, EPFL etc.), les élus, les habitants.

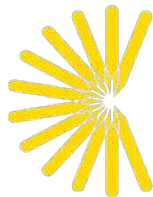
Des difficultés mais aussi des signaux encourageants et une conviction :
Les villages ont de l'avenir !

FENICS 2016-2019 : Bedous et Tardets

FENICS 2019 : Sauveterre-de-Béarn et Bidarray → suite à manifestation d'intérêt en 2018

La démarche FENICS • test.le64.fr





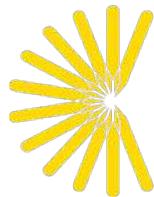
Démarche FENICS, de mai à décembre 2019

2 phases : diagnostic partagé et plan d'action



- **Démarche collective**, fédérer les réflexions que peuvent mener, sur l'aménagement et le devenir de la commune, élus, habitants, usagers, experts de l'aménagement du territoire
- Aborder la réflexion de **manière concertée et participative** et de manière **globale; cohérence entre plusieurs objectifs** (économiques, urbanistiques, sociaux, environnementaux, touristiques...)
- **Identifier forces et faiblesses** du territoire, réfléchir aux actions possibles, conduire des actions « test », **établir un plan d'actions partagé à court, moyen et long termes.**

La démarche FENICS © test.le64.fr



Démarche FENICS

La méthode

1-3 La recette FENICS

Les ingrédients :

**une volonté politique locale, une participation active,
une équipe pluridisciplinaire**

Les ustensiles :

**l'outil vidéo, des ateliers de territoire dynamiques,
des expérimentations, un espace collaboratif**

Un rythme de travail soutenu :

3 Ateliers de territoire

**Des temps de travail des habitants en autonomie sur le
terrain sur 3 secteurs de la commune**

6 réunions du groupe local de travail

6 réunions de l'équipe socle

Des réunions préparatoires

(animation des ateliers et points enjeux)

• **L'Atelier de Territoire** : une réflexion et des axes d'orientation partagés. Deux ateliers publics ouverts à tous et animés par les structures d'ingénierie du département qui composent l'«équipe socle» du projet (CD64, AUDAP, CAUE, EPFL et AaDT), avec l'appui de la société Contacts Consulting.

Ils ont permis de relever l'ensemble des enjeux publics et privés, individuels et collectifs, et de partager une vision du territoire pour l'avenir.

Atelier 1 - 28 mai 2019 - Elaboration d'un diagnostic partagé.

Atelier 2 - 22 octobre 2019 - Des éléments de diagnostic au plan d'actions.

Entre les ateliers :

Des réunions du groupe de travail local composé d'élus, de représentants des habitants et des membres de l'équipe socle FENICS.

Du temps de travail approfondi réalisé sur 3 secteurs du bourg par une délégation d'habitants en juillet 2019.

Des réunions de travail technique de l'équipe socle.

Les supports d'animation des ateliers, les comptes-rendus des habitants par secteur ainsi que les photos et vidéos réalisées sont présentés en annexe du présent document (support numérique).



• La vidéo : un outil incontournable de la démarche

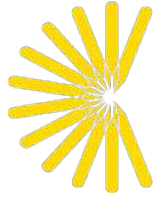
• Outil de communication : un micro trottoir préalable au 1er atelier informe les habitants de la démarche et de la date de la réunion publique. Un balayage du territoire par drone donne une vision nouvelle et souvent positive de son territoire.

• Support d'animation : la projection publique du micro trottoir transmet la vision du territoire par les personnes interviewées. Outre l'effet d'attraction qu'elle produit, elle encourage à interagir et à participer rapidement aux échanges et permet de partager en mode débat les questions essentielles relatives aux attentes de la population.

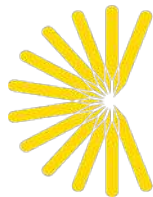
• Support d'illustration : la vidéo est présente tout au long du déroulé du travail des ateliers et permet un retour et une reconnaissance du travail accompli.



© Aldudarrak Bideo



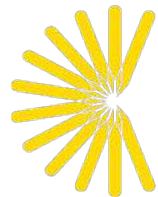
Démarche FENICS et projet espaces publics centraux



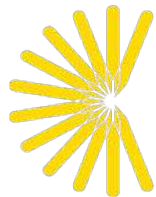
Le projet des espaces publics centraux pendant FENICS

La requalification des espaces publics centraux ressort dans le diagnostic et fait partie des axes de travail

- Présence du concepteur (d'une ville à l'autre) et des élus sur 2 permanences au marché du village avec panneaux du projet, post-it, discussions etc.
- L'idée est de rattraper le coup, d'associer enfin les habitants au projet et de donner de l'information objective car la liste d'opposition qui se constitue à ce moment-là véhicule de fausses informations sur le projet au travers des ateliers FENICS.
- Après cette phase de concertation, le projet reprend et intègre les éléments qui sont ressortis.
- Le maire a été réélu en 2020, le projet est aujourd'hui réalisé.
- Les élus de Sauveterre-de-Béarn n'imaginent plus mener un projet sans concertation.



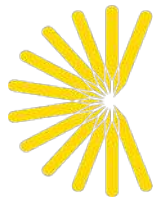
Le quartier du lavoir pendant FENICS



Le quartier du lavoir



- Un quartier accolé au centre-bourg
- Initialement occupé par les ateliers d'une conserverie qui employait 400 personnes
- Les hangars présents aujourd'hui sont les derniers qui avaient été construits, vestiges du patrimoine industriel de la commune.
- Suite à la démolition des ateliers du « triangle » une opération de logement en périphérie a pris place, ce qui a dessiné un cœur d'îlot public végétalisé, aujourd'hui non aménagé.



Le quartier du lavoir pendant FENICS

Le potentiel du quartier du Lavoir ressort dans le diagnostic et fait partie des axes de travail lors de l'atelier 2

Les enjeux sont de nature transversale ou concernent des sites de projet spécifiques :

La réhabilitation comme levier d'attractivité et de dynamisation

Un nécessaire travail à conduire sur les bâtiments vacants, les anciens pas de porte commerciaux, afin d'imaginer de nouvelles occupations ;
Etudier la reconversion des hangars, aidant à tourner la page de l'histoire industrielle de la commune ;
L'opportunité d'une mise en réseau des jardins existants, publics ou privés, occasionnels ou pérennes.

Le quartier du Lavoir : un avenir prometteur !

Une opportunité de valorisation de cet espace entre plaine des sports et centre historique, par la mixité de fonctions complémentaires articulées autour d'espaces publics de qualité, apportant une vraie dynamique de quartier :

- Un hangar communal dont le volume permet d'imaginer des occupations variées ;
- Une opportunité de valorisation du jardin du lavoir ;
- Un projet de quartier futur à inscrire dans le devenir du bourg.

La place de la voiture, du vélo et du piéton

Des enjeux de cohabitation, de sécurisation des parcours dans la ville, d'incitation au respect de l'autre, de réorganisation des espaces de stationnement et de renouvellement des paysages du bourg.

La préservation et la valorisation du patrimoine, historique et naturel

Un travail de valorisation par les parcours mais aussi la qualité d'accueil, la mise en valeur de la symbolique des lieux :

- Une transmission de l'histoire de la commune, et notamment le devenir de l'hostellerie du château ;
- Le site des hangars communaux, un espace multifonctionnel à faire vivre ;
- L'île de la Glère et son potentiel récréatif et culturel mais aussi sa fragilité environnementale ;
- Le soin porté au traitement des entrées de ville pour signaler Sauveterre mais aussi préserver une forme de confidentialité.

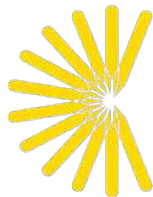
Atelier 2 : Présentation d'une ébauche de plan d'action et travail sur table pour affiner les propositions



• Les hangars et le secteur du lavoir :

Les hangars : qu'avez-vous envie d'y voir, quelle complémentarité avec le quartier du lavoir ?

Le lavoir et ses abords : quels aménagements sont à prioriser ?



Démarche FENICS et quartier du lavoir

Le secteur du vieux lavoir est intégré dans le plan d'action

Synthèse du plan d'actions



3.3 / Le secteur du vieux lavoir

Éléments de diagnostic

Un « nouveau quartier » déjà l'objet d'aménagements.
Une nécessaire recherche de cohérence entre différents projets en cours ou à venir.

Un site de projets emblématique pour la commune en articulation avec la plaine des équipements sportifs et le centre historique.

Un nouveau quartier qui doit intégrer :

- Le devenir des hangars : bâtiment porteur de l'histoire économique de Sauveterre au potentiel très intéressant.

- La réalisation d'un parc public intégrant le lavoir pour notamment assurer une meilleure greffe des résidences réalisées par le COL avec le réseau d'espace public de la commune.

- Se mettre d'accord sur des éléments de programmation pertinents et assurant une viabilité économique du projet.

- Redonner une fonction stratégique à un bâtiment emblématique.

- Mesurer les potentiels de densification du site.

- Définir des principes d'aménagement du quartier pour améliorer, structurer les liaisons entre plaine des sports et centre historique.

- Aménager le jardin public du lavoir.

Propositions et suggestions formulées

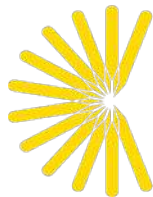
Un aménagement global du quartier, tenant compte des usagers (commerce, accès aux équipements sportifs, à la Maison de Arts, collège et autres équipements...), et des habitants (nouvelles opérations).

Une réflexion sur les espaces publics mais aussi sur des équipements/services à la population : signalétique, espace vert et végétalisation, jardin partagé, aménagement et couverture du lavoir (en faire un espace de vie), espace jeux petite enfance, mini crèche associative (maison appartenant à la FIPSO).

Objectifs majeurs

Assoir la position stratégique du quartier par rapport au centre historique et aux équipements au nord en assurant les continuités piétonnes et cyclables, en renforçant la présence de la nature en ville et par l'implantation de nouveaux équipements et services :

FENICS - Un plan d'actions pour l'avenir - Atelier de Territoire - Sauveterre-de-Béarn



Démarche FENICS et jardin du lavoir

Fiche action Patrimoine – Espaces publics : le secteur du vieux lavoir

Éléments de méthode

Traduire dans le PLU sous la forme d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation et/ou d'un périmètre d'attente de projet (éviter l'évolution non maîtrisée des fonciers privés en limite ouest des hangars municipaux et réserver des possibles pour une évolution du maillage des espaces publics à terme).

En parallèle d'une étude d'ensemble sur le quartier du lavoir – à échelle élargie intégrant l'îlot des anciens hangars et de la Maison des Arts – un travail opérationnel à court terme et à petite échelle, circonscrit à l'échelle du « jardin du lavoir » (cf. carte) pourrait prolonger de manière intéressante la dynamique de participation des habitants initiée par la démarche FENICS.

Il s'agirait de programmer des ateliers de travail avec les habitants avec trois objectifs : une co-construction de projet par les habitants, un objectif de production in situ, un objectif de passage à l'opérationnel rapide.

Le « jardin du lavoir » se prêterait bien à cet exercice :

– mise en valeur d'un espace vert d'agrément en centre-bourg : sujet appropriable par tous les publics et concernant tous les habitants ;

– superficie réduite de 2600 m², maîtrisable et réaliste pour engager un travail concret et de détail avec les habitants, et offrant peu de contraintes pour un passage rapide à l'opérationnel : plantations, construction d'un abri près du lavoir, aménagement de cheminements, implantation de mobilier urbain, mise en valeur artistique, etc. ;

– ouvertures pédagogiques et possibilité de sensibiliser le public : comment aménager les fonds de jardins individuels et améliorer l'aspect des clôtures privées en centre-bourg ? comment gérer les eaux pluviales sur les espaces verts ? comment aborder un projet de paysage (méthode, connaissances clés) ? quelle gestion et quel entretien des espaces publics ? etc.

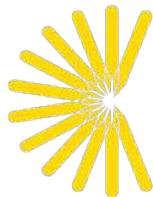
– pluralité des possibles : espace de jeux, de repos, de convivialité, partie dédiée aux enfants (crèche et jardin pédagogique), lieu festif de plein air, etc.



© C.A.U.E 64



© C.A.U.E 64



Démarche FENICS et hangars

Fiche action Patrimoine – Espaces publics : le secteur du vieux lavoir

Les hangars :

Usages/éléments de programme : intégrer la notion de multi générationnel et de multi modalité (un skate park peut être transformable en salle de concert...), et réserver une partie du bâtiment à des activités permettant un accès libre et gratuit.

Salle polyvalente (activités sportives, salle de spectacle liée à la Maison des Arts, mur d'escalade, maison des jeunes) mais pas de énième salle des fêtes sur le territoire.

Un city stade intérieur /Intégrer le collège et les associations de jeunes à la réflexion (activités EPS et UNSS type « parkour »...).

Les quais peuvent être conservés et faire office d'assise et repos.

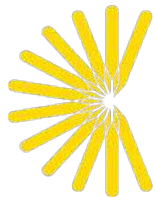
Une coopérative de producteurs.

Aménagement extérieur : parking vélo, lieu de vie (bancs, ombrage, aire de pique-nique...), agrès fitness...



© C.A.U.E 64

FENICS - Un plan d'actions pour l'avenir – Atelier de Territoire - Sauveterre-de-Béarn



Démarche FENICS et hangars

Fiche action Patrimoine – Espaces publics : le secteur du vieux lavoir

Eléments de méthode

Concernant le secteur Hangar et tissus pavillonnaires à l'ouest :

- Mettre en vie les lieux sous la forme d'aménagements provisoires ou d'organisation d'événements ponctuels pour participer à l'appropriation des espaces et permettre de tester des configurations, organisations, programmes ...

- Organiser un concours d'idées à l'échelle du quartier pour affiner les pistes programmatiques travaillées en atelier. La mobilisation d'étudiants de l'Ecole d'Architecture et de Paysage de Bordeaux pourrait être une option intéressante et rapide à mettre en œuvre.

Les liens avec les autres actions :

1-1 Circulation Sécurité, Aménagement, Voirie, Stationnement.

3-1 Patrimoine, espace public et plan de végétalisation et de gestion.

3-4 Projet aménagement des espaces publics.

Hangars :

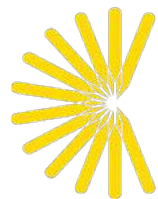
Etude structure du bâtiment.

Diagnostic CAUE.

Provoquer une réunion avec les interlocuteurs jeunesse, le collège, le CAUE, la Mission Sports jeunesse et Vie Associative du CD64 (+ Espaces publics CD).



© C.A.U.E 64



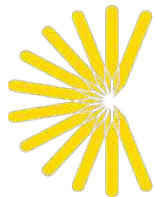
Démarche FENICS

Conclusion



La démarche FENICS © test.le64.fr



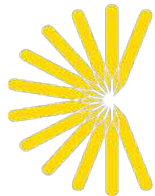


Le quartier du lavoir

À l'issus de FENICS, les élus ont voulu entrer en phase opérationnelle pour le jardin du lavoir et les hangars

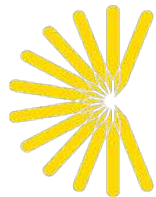


© Aldudarrak Bideo

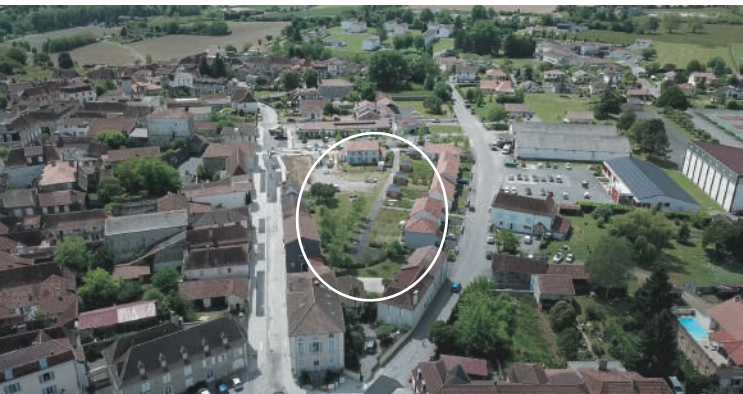


L'aménagement du Jardin du lavoir

Accompagnement par le C.A.U.E à partir de 2021



L'aménagement du Jardin du lavoir

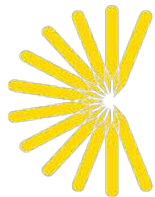


1) Le contexte, la demande initiale

- Un groupe d'habitants motivé et engagé sur le Jardin du lavoir suite à la démarche FENICS
« Nous voulons faire par nous-même »
- Comment passer à l'opérationnel ?



Esquisse réalisée par les habitants pendant FENICS



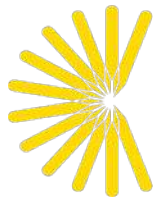
L'aménagement du Jardin du lavoir



*« Co-aménager un jardin public
de centre bourg avec les habitants »*

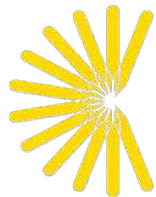
2) L'accompagnement

- Définition d'orientations programmatiques en prenant en compte les éléments ressortis pendant FENICS et suite à une phase de sensibilisation
- Sensibilisation à la nécessité de faire appel à un professionnel paysagiste concepteur
- Aide au recrutement d'un maître d'œuvre :
 - Commande directe
 - Mission base + concertation
 - Chantier participatif



La reconversion des Hangars

Accompagnement par le C.A.U.E à partir de 2021

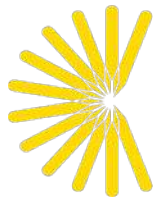


La reconversion des Hangars



1) Le contexte, la demande initiale

- Une certitude : « *des bâtiments que l'on veut conserver, car ils sont le témoignage de l'histoire industrielle de Sauveterre* »
- Mais une question : « *Que peut-on en faire ?* »



La reconversion des Hangars

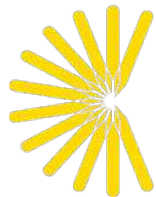
2) L'aide à la décision

- Une définition des usages suite à un recensement des besoins
- Un accompagnement des élus dans la démarche de concertation avec les associations du village (questionnaires : 17 retours très fournis + 1 réunion de concertation constructive)
 - De nombreux acteurs intéressés par le projet (associations, particuliers, commerçants...)
 - Confirmation d'une opportunité d'aménager un espace culturel, sportif et professionnel
 - Des acteurs intéressés pour des activités régulières, ponctuelles et occasionnelles
 - La nécessité d'un espace mutualisable et polyvalent

64
C | Synthèse de la consultation des usagers

Les acteurs **intéressés** par le projet :

<u>Activités sportives:</u> • Cazeaux Pretel Cyril (Eveil au sport) • Accueil de loisirs 3/17 ans • ALSH tennis • Lugan Chevallier & co (jeunes // skate)	<u>Activités scolaires:</u> • Ecole/Collège Saint-Joseph (questionnaire non reçu)
<u>Activités culturelles & festives:</u> • ASEC (Maison des arts) • Accueil de loisirs 3/17 ans • Les Gens du Gave (concerts, ateliers) • CDC animation (Fête de la Blonde d'Aquitaine) • Comité des fêtes • Biarnes esberits (3^{ème} age)	<u>Demandes non quantifiées :</u> • Pouyaut evelyne (commerçante) • Manon Lefevre (commerces alternatifs complémentaires) • Kathleen Boquet (réflexion sur commerces de proximité durables et circulaires)
<u>Activités professionnelles :</u> • AMAP • Les Gens du Gave (café associatif) • Plattsher Anne Marie (artiste de cirque) • Leroy Clément (Réparation vélos) • Epicerie sans fin (Espace associatif partagé)	

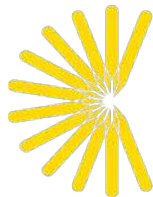


La reconversion des Hangars

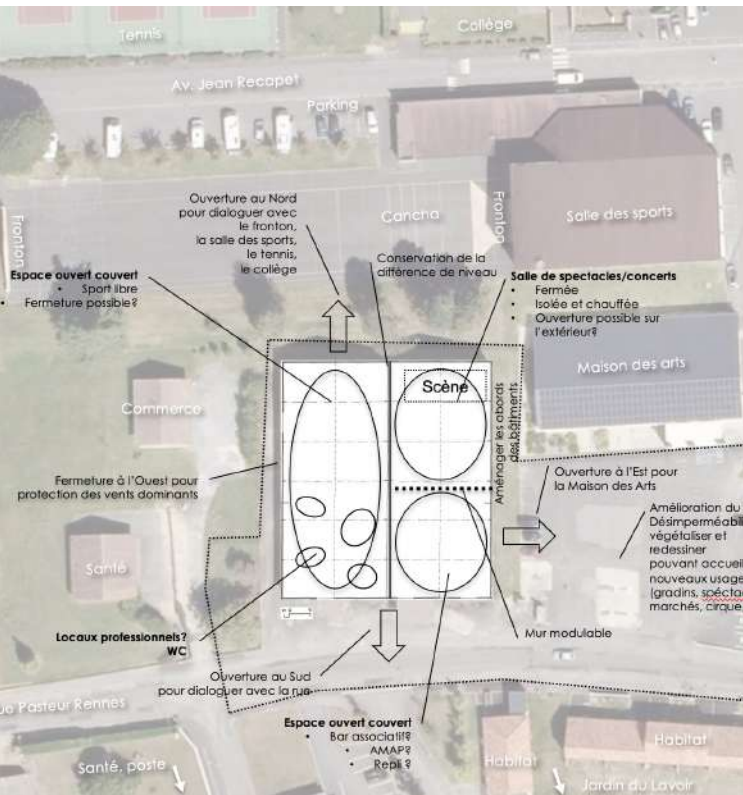
2) L'aide à la décision

- Des exemples pour illustrer concrètement le propos, pour ouvrir le champ des possibles, mais aussi pour aider à affiner les besoins (espace fermé ? ouvert ? chauffé ? ...)



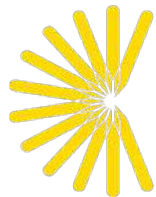


La reconversion des Hangars



2) L'aide à la décision

- S'accorder sur la vocation de l'équipement :
 - Culturel
 - Sportif
 - Professionnel→ Conserver une polyvalence et une modularité des espaces
- Une préféabilité de fonctionnement
- Eclairer les élus sur le coût d'une telle opération (surface 1 800 m²)
→ un « coup dur » pour les élus



La reconversion des Hangars



AG du C.A.U.E 64 en juin 2022



Marché de Noël de Sauveterre en décembre 2022

3) Un projet d'ampleur sur le long terme, mais que faire en attendant ?

- L'urbanisme transitoire :
 - Ouvrir les hangars rapidement à moindre coût (mise en conformité ERP : incendie, PMR...)
 - Donner vie à un lieu
 - Tester in situ des éléments de programme...
 - Continuer la concertation in situ
- Adaptation et construction de la méthode opérationnelle :
 - Sur-mesure
 - Expérimentale



Partager[!] pour mieux innover !

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ DES CAUE 2023

